

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 12 AVRIL 2021 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-04-12-01 Ouverture de la séance

2021-04-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

Avant de poursuivre, monsieur le maire demande un moment de silence dans le but d'honorer la mémoire de Mathieu Bélanger, pompier au sein du service incendie, décédé accidentellement le 10 avril 2021.

2021-04-12-03 Présentation des états financiers 2020

La présentation des états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 est faite par monsieur Luc Audet de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Ce rapport fait état d'un surplus pour l'année 2020 de l'ordre de 164 559 \$.

2021-04-12-04 Adoption des états financiers 2020

Suite au dépôt et à la présentation des états financiers, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter les états financiers tels que présentés.

2021-04-12-05 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

Après leur lecture,

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 soit adopté.

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2021 soit adopté.

2021-04-12-06 Liste des déboursés du mois de mars

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 87 175,²⁰ \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2021-04-12-07 Correspondance (dons)

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM). Ce sujet est ajouté au point 12, autres sujets.

Monsieur le maire procède à la lecture du décret 260-2021 paru dans la Gazette officielle du Québec le 7 avril 2021, concernant une autorisation à l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon de conclure une convention de contribution avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le cadre du Programme de financement initial, pour la réalisation, notamment, d'études et d'analyses préliminaires en vue de la construction de 24 logements qui seront situés à Saint-Siméon et destinés à des personnes âgées en légère perte d'autonomie.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance envoyée par monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les actions à prendre en cours d'enquête épidémiologique en vue de contribuer à protéger la santé de la population.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de monsieur Jean Morin, adjoint par intérim à la PDG et aux relations avec les médias au CISSS de la Gaspésie, concernant les modalités entourant l'interdiction de se déplacer vers la Gaspésie.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, saluant le travail des employés municipaux, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la population puisse continuer d'avoir accès à ses services, et ce, en toute sécurité.

Monsieur le maire procède à la lecture du communiqué reçu de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) concernant la simplification du processus d'ouverture des centres de la petite enfance.

Comité ZIP Gaspésie

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre du Comité ZIP Gaspésie pour un montant de 75 \$.

SADC Baie-des-Chaleurs

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais que la Municipalité de Saint-Siméon adhère à la Société d'aide au développement de la collectivité de Baie-des-Chaleurs pour un montant de 50 \$.

Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'un don de 50 \$ soit versé à Centraide GÎM dans le cadre de la campagne de levée de fonds de l'organisme.

2021-04-12-08 Suivi du maire concernant la situation de la COVID-19

Monsieur le maire effectue un suivi sur les récents développements concernant la situation entourant la COVID-19.

2021-04-12-09 Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales Reddition de comptes 2020

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 120 644 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

**2021-04-12-10 Règlement numéro 288-2021 de la Municipalité de Caplan
Dépôt du certificat relatif à la période d'enregistrement**

La secrétaire-trésorière dépose le certificat de la procédure d'enregistrement tenue du 4 au 22 février 2021 pour le Règlement numéro 288-2021, de la Municipalité de Caplan, décrétant l'annexion d'une partie du territoire contigu de la Municipalité de Saint-Siméon dans le secteur du havre de pêche du Ruisseau-Leblanc.

**2021-04-12-11 Demande de dérogation mineure
204, boulevard Perron Est**

Le propriétaire désire construire une remise de 12' par 12' en cour avant, alors que le règlement de zonage de la Municipalité permet les remises en cour latérale ou arrière seulement.

CONSIDÉRANT QUE des demandes similaires ont été refusées par le passé;

CONSIDÉRANT QUE le projet peut être réalisable en le modifiant en partie;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins

CONSIDÉRANT QUE les normes d'érosion en bordure de la baie des Chaleurs (cadre normatif) ne s'appliquent pas à un bâtiment accessoire d'une superficie de 15 m² et moins ne nécessitant aucun remblai et aucun déblai ou excavation dans le talus, et doit pouvoir être déplacé facilement;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment doit respecter la bande riveraine de 10 m mesurée à partir de la ligne des hautes eaux;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur de la remise ne doit pas excéder la hauteur du chalet;

ET compte tenu de l'avis du comité consultatif d'urbanisme donné le 31 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) **d'accepter en partie** cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 596 051 du cadastre du Québec, situé au 204, boulevard Perron Est, en autorisant la construction d'une remise de 12' par 12' à l'ouest du chalet, à une distance de 10 m de la ligne des hautes eaux (respect de la bande riveraine), en partie située dans la cour avant. Le tout en respectant les normes d'implantation du règlement de zonage de la municipalité de Saint-Siméon.

2021-04-12-12 Autres sujets

2021-04-12-12-01 Proclamation municipale – Semaine nationale de la santé mentale

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à *#ParlerPourVrai* et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

2021-04-12-13 Période de questions

Les commentaires et questionnements soulevés concernent les éléments présents aux états financiers, le système d'alerte à la population, le projet de logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie, l'avancement des discussions entourant le développement Richard et la réalisation d'un projet artistique sur la longue bâtisse achetée de Fabrication Delta.

Huit (8) personnes étaient présentes.

2021-04-12-14 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Pierre Sarrazin propose la levée de la séance, il est 21 h 25.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale